

Décisions du comité SSMIG de septembre 2018

L'accréditation du titre de spécialiste MIG assurée

Bernadette Häfliger

Secrétaire générale SSMIG

L'accréditation du titre de spécialiste en Médecine Interne Générale (MIG), qui doit être renouvelée tous les 7 ans, s'est conclue avec succès cet automne. De plus, le comité de la SSMIG a voté diverses prises de position relatives à des questions actuelles et a confirmé l'élection des délégués régionaux pour la prochaine législature.

Dans sa réponse à la consultation sur le **financement moniste des prestations de soins**, la SSMIG émet un avis fondamentalement favorable. La décision de fournir une prestation médicale en stationnaire ou en ambulatoire ne peut s'orienter qu'en fonction d'indicateurs médicaux, et non pas sur la base de considérations financières. Le passage intentionnel du stationnaire à l'ambulatoire ne doit pas être évalué seulement sous une perspective financière, en particulier en ce qui concerne les soins médicaux des patients âgés et multimorbides. Dans sa prise de position, la SSMIG indique que l'introduction du financement moniste ne doit pas conduire à des économies de coûts dans les domaines de la formation médicale postgraduée, de la recherche médicale et des prestations d'intérêt général.

La SSMIG émet un avis fondamentalement favorable quant aux lignes directrices de l'ASSM «**Attitude face à la fin de vie et à la mort**». Il existe toutefois des opinions très différentes au sein de la société de discipline médicale concernant l'adoption du terme «souffrance insupportable» dans le code de déontologie, ce pourquoi le comité a décidé de laisser la liberté de vote pour la votation au sein de la Chambre médicale. Etant donné qu'il s'agirait là d'un véritable changement de paradigme et que la question de la vie indigne pourrait également faire l'objet de discussions, cela devrait en tous les cas s'accompagner de mesures de communication intensives vis-à-vis du corps médical et de la population.

A sa grande satisfaction, le comité a pris connaissance de la nouvelle **accréditation du titre de spécialiste MIG par l'OFSP** sans aucune condition. La demande d'accréditation doit être renouvelée tous les 7 ans au-

près de la Confédération. Le comité remercie la commission de la formation postgraduée et tout particulièrement son président, le **Professeur Stefano Bassetti**, pour l'immense travail qui a été réalisé dans le cadre de l'accréditation.

Le comité de la SSMIG a également pris connaissance de la liste des nominations des délégués régionaux et, fin septembre, il a confirmé **l'élection tacite de 21 délégués** pour la prochaine législature. Il remercie tous ceux qui se sont mis à disposition pour cette fonction. La situation n'a pas changé quant aux cinq sièges toujours vacants pour les régions BS/BL (2), GE/VD (1) et Suisse orientale (2). Des nominations ultérieures pour ces régions peuvent toujours être réalisées sur: www.sgaim.ch/elections2018.

Les prises de position officielles et consultations de la SSMIG sont accessibles sur: www.sgaim.ch/positions.



Responsabilité
rédactionnelle:
Bruno Schmucki, SSMIG

Correspondance:
Bruno Schmucki
Kommunikation, SGAIM
Schweizerische Gesellschaft
für Allgemeine Innere
Medizin
Monbijoustrasse 43
Postfach
CH-3001 Bern
[bruno.schmucki\[at\]sgaim.ch](mailto:bruno.schmucki[at]sgaim.ch)

Aperçu en images des congrès SSMIG 2017/2018

Petite mise à jour de notre site internet des congrès de la SSMIG: Nous avons parcouru notre album photo électronique des deux dernières années et constitué une collection d'images pour les congrès de Lausanne, Berne, Bâle et Montreux. A voir sous la rubrique «Galerie de photos».

Nous espérons que vous apprécierez ces photos prises dans les salles de conférences, durant les séminaires, ateliers, expositions de l'industrie, au lounge de la SSMIG, à la course de congrès, au dîner des présidents ou en soirée. A voir sous: www.sgaim.ch/congres.